




Village Vacances Kerfetan
 5 rue Kerfetan
 56690 Landaul
 Tel 02 97 24 54 54
 Fax 02 97 24 62 21
 Mail info@kerfetan.com
 Web www.kerfetan.com

Kerfetan
 Village vacances
 Locataire:

PROPOSITION	Date de location :
-------------	--------------------

Proposition incluant :

Prix TTC /pers.

Hébergement une nuit en gîte ou mobil homes (4/ 5 personnes par hébergement)

Road book pour une balade d'environ 2h30

-Buffet froid
Salade composés, Assortiment de crudités, Charcuterie, viande froide, chips, dessert, pain
 -Petit déjeuner *café, chocolats, thé, pain, beurre, confiture, viennoiserie, jus de fruits*
 Mise à disposition d'une salle pour les repas fournis par le Village vacances

-Balade moto dimanche matin le long de la Ria d'Etel _____

39,00 €

Option	Supplément
Plateau de fruits de mer Crabe, gambas, langoustines, palourdes, bulots, crevettes, huitres pain beurre mayonnaise maison-	21,00€
Dégustation d'huitres sur la ria d'Etel le dimanche matin (chez le producteur; 6 huitres / pers. ouvertes avec du muscadet)	5,00€
Acompte de 30% à la réservation	
Solde restant du a la remise des clés	

Signature précédé de bon pour accord:

Cette proposition sera validée seulement après confirmation des disponibilités du village vacances Kerfetan

✓ CONDITIONS GÉNÉRALES des locations de salles

✓ -Salles :

La capacité des salles est donnée à titre indicatif. L'organisation de manifestation se fait sous la seule responsabilité du locataire, sauf le cas d'une organisation clé en main du Village Vacances.

Les horaires précis de départ et d'arrivée devront être confirmés à la réservation.

✓ -Nuisances sonores

Pour le respect du voisinage, la musique sera diffusé uniquement dans la salle prévue à cet effet (salle B insonorisé) et être inaudible de l'extérieur, les cloisons amovibles devront être fermées à partir d'une heure du matin, seul un panneau peut rester ouvert. Une zone fumeur est prévue sur la terrasse et donc les portes coté parking devront rester fermés toute la durée de la soirée, le village se réserve le droit d'interrompre la soirée dans le cas du non respect des nuisances, ou de tous débordements.

✓ -Sécurité

Par mesure de sécurité, les issues de secours doivent rester libre d'accès, les portes coupe feu donnant accès à la cuisine et au sous sol doivent rester fermées. Pour les fumeurs, des pots remplis de sable sont à votre disposition afin d'éviter tout incendie.

✓ Forfaits et Horaires d'arrivée et de départ :

forfait soirée : arrivée 17h00 départ 9h00 le lendemain matin

Forfait 24 h00 : les heures sont modulables et devront être celles mentionnées sur le contrat de location de salle

Forfait Mariage : du vendredi 14h00 au lundi 11h00

Le prix comprend :

- ✓ la fourniture des tables, chaises, (maxi 120 personnes pour les salles A et B)
- ✓ l'accès à la cuisine, le matériel de refroidissement (un grand frigo en cuisine, une vitrine réfrigéré en salle, 2 frigo top au bar) et de cuisson (Un piano 5 feux, deux étuves, la friteuse n'est pas mis à disposition) Pour les salles A et B
- La mise à disposition des équipements incluant la fourniture du gaz, de l'eau et de l'électricité Tables et chaises serpillière, balais, poubelles (les produits de nettoyages ne sont pas compris) ainsi que les taxes de séjour.
- L'accès gratuit aux équipements du village de vacances en fonction des dates d'ouverture et des possibilités d'accueil : bibliothèque, salle de jeux (sauf jeux à monnayeurs), minigolf, terrain de pétanque, terrain de volley, jeux enfants, étangs de pêche (y compris le matériel nécessaire à la pratique des activités : ballons, boules, clubs, raquettes... sous caution de 20 € par prêt) ;

Ce prix ne comprend pas :

La vaisselle, l'accès à la piscine réservé aux personnes résidents en gîtes ou mobile homes sur le village vacances, la sono, le nettoyage des équipements et des salles en fin de séjour.

L'accès à la réserve et à la salle de plongée

Prestations payantes (non comprises dans le prix de location) :

- ✓ Location de Sono (ampli-égaliseur-enceinte, connexions possible sur PC ou platine non fournit) 80,00 euros uniquement en salle B
- ✓ location vaisselle sur devis
- ✓ Nettoyage de fin de séjour :
 - Salles : nettoyage salle A + B : 90 € / nettoyage salle A + B + cuisine : 140 € TTC / Nettoyage salle C : 25 € TTC
- Accès wifi:
 - 1h00: 3 €
 - 3h00 : 7€
 - 3 jours 15€
- Location de vélos (dans la limite de nos disponibilités) :
 - adultes : 7 € TTC /jour
 - enfants (- de 24 pouces) : 5 € TTC /jour

Annulation :

Le Village se réserve le droit d'annuler toute réservation pour des raisons techniques présentant un risque majeur pour la sécurité des usagers sans que pour cela elle ait à indemniser l'autre partie. Dans ce cas, l'acompte versé sera remboursé.

Frais d'annulation :

Toute annulation doit être adressée par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. Les frais d'annulation sont les suivants :

- Annulation à plus de 3 mois : frais de dossier soit 10 % de la location
- Annulation à moins de 3mois et plus de 30 jours : 30 % de la location
- Annulation à moins de 30 jours : 100 % de la location

Renseignement divers :

- **Cautions** : les cautions sont à payer par chèque, empreinte de carte bancaire ou espèce.
 - Salles :
 - 600 € pour les salles A + B + Cuisine
 - 150 € pour la salle C
 - Hébergement : 150 € par gîte ou M. home
- Les cautions sont demandées à la remise des clefs et sont restituées, sous réserves de la restitution des équipements loués dans l'état initial, au départ s'il a lieu les jours et heures prévus ou sous retourné sous huit jours dans les autres cas.
- **Assurances** : Le VILLAGE est assuré pour l'ensemble des installations et pour les dommages subits ou causés par ces installations ou du fait des activités proposés aux résidents, dans la mesure où la responsabilité du village de vacances serait retenue. (Toutefois, ces assurances ne dispensent pas les résidents d'être titulaires d'un contrat Responsabilité Civile Chef de Famille)

Règlement intérieur : Tout occupant est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement consultable à tout moment à la réception du VILLAGE.

En particulier, le locataire s'engage à respecter la réglementation en vigueur sur les nuisances sonores pour le voisinage.

- a. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte.

FAIT A :.....Le :.....Nom Prenom signature:

CONDITIONS GÉNÉRALES d'hébergements

Le village vacances dispose d'hébergements pour 4 -5 ou 6 personnes (bébé et enfants compris). Le VILLAGE refusera l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Le nombre d'hébergement nécessaire devra être confirmé par le client au village **au plus tard 2 mois avant la date prévue pour la remise des clefs**. En l'absence de confirmation, le nombre de gîtes facturés sera celui prévu au présent contrat. Le Village vacances dispose de 4 gîtes pour les personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez en retenir un ou plusieurs, cette option doit être spécifiée lors de la réservation.

heure d'arrivée et de départ :

L'hébergement est mis à la disposition le ou les jours mentionnés sur le contrat du locataire Les arrivées se font de 15h30 à 19h30 , les départ, de 8h à 10h. . Les personnes arrivant en dehors des jours et heures prévues sont priées d'avertir le village vacances au plus tard la veille du jour prévu d'arrivée avant 20 heures Les départs en dehors des heures d'ouverture de l'accueil, les clés sont à déposer dans la boîte aux lettres situé à l'entrée du Village, dans ce cas le chèque caution sera renvoyé par courrier après état des lieux sous réserves que l'hébergement soit rendu dans l'état initial,

Notre tarif comprend :

- La mise à disposition de l'hébergement (dans le respect de la capacité de couchage maximum de chaque locatif) incluant les couettes, les oreillers, et les alèses de matelas, une cuisine équipée,, frigo, cafetière, s.d.b, toilette également la fourniture du gaz, de l'eau et de l'électricité ainsi que les taxes de séjour,
- L'accès gratuits aux équipements suivants :La bibliothèque, salle de jeux, mini golf, terrain de pétanque, terrain de volley, jeux enfants... (Y compris le matériel nécessaire à la pratique de ces activités : ballons, boules, clubs mini golfe , raquettes, ... sous réserves d'une caution de 20 € par prêt);terrain de tennis à 1 km du village de vacances (matériel non fourni)
- L'accès gratuit à la piscine ouverte de mai à septembre. Les enfants doivent impérativement être accompagnés par un adulte.
- Les animations du village de vacances **uniquement juillet a août** :
 - animations sportives, volley, water polo, pétanque, tennis ballon
 - Animations en journées : randonnées, barbecue commun, visites touristiques gratuites....
 - Animations de soirées : karaoké, soirées dansantes, concerts, spectacles...
 - Club enfants : ouvert aux enfants a partir de 4 ans; ils fonctionnent du lundi au vendredi.
 - Animations ados sur le village; nous organisons également 2 sorties sportives extérieures (char à voile, kayak, centre équestre...) moyennant une participation financière

En raisons de travaux d'entretien réalisés régulièrement ou de contre temps indépendants de notre volonté, certains équipements, services ou animations proposés peuvent être temporairement fermés, supprimés ou modifiés après la publication de la brochure ou sur le site internet,

Notre tarif ne comprend pas :

Le nettoyage de l'hébergement en fin de séjour.La fourniture des draps et du linge de toilette,

Prestations payantes (non comprises dans le prix de location) :

- a. Fourniture des draps : 6 € pour un lit simple et 9 € pour un lit double
- b. Linge de toilette : drap de bain et serviette : 5 € par personne.
- c. Nettoyage de fin de séjour : 45€
- d. Visiteurs : 5 € par personne
- e. Animaux acceptés : un seul animal par hébergement - 18 € TTC par semaine.

Conditions : les animaux doivent être tenus en laisse, ne pas leur besoin dans l'enceinte du village, ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des vacanciers, ne pas rester seul dans le logement. Le carnet de vaccination doit être présenté à l'arrivée.

- a. Laverie : lave-linge et sèche-linge fonctionnant avec des pièces de monnaie
- b. Location de vélos (dans la limite de nos disponibilités) :
 - 7 € journée
 - 4 € ½ journée

Autres prestations :

- Le bar et le restaurant sont ouverts juillet et aout.
- Les clients ont la possibilité de bénéficier d'activités à tarif préférentiels : équitation, char à voile, kayak de mer, plongée, croisières, accrobranches...

Nota : les tarifs, dates et heures de fonctionnement, conditions d'accès... sont sous a responsabilité des prestataires organisateurs. En conséquence, le Village de Vacances ne pourra en aucun cas être tenu responsable des changements ou annulation d'activités.

Conditions de paiement :

30 % à la réservation (avec possibilité d'encaissement en 2 fois)

Le solde au plus tard un mois avant la date de début de séjour.

Le règlement peut se faire par chèque, espèces, chèques vacances, virement ou cartes bancaires. *En cas d'absence de règlement du solde dans le délai ci-dessus, le village vacances se réserve la possibilité de remettre le logement réservé en location.*

Annulation :

La direction se réserve le droit d'annuler toute réservation pour des raisons techniques sans qu'elle ait pour cela à indemniser l'autre partie.

Dans ce cas les acomptes versés seront remboursés.

Frais d'annulation :

Toute annulation doit être adressée par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. Les frais d'annulation sont les suivants :

Annulation à plus de 3 mois : frais de dossier soit 10 % du montant du séjour

Annulation à moins de 3 mois et plus de 30 jours : 30 % du prix du séjour

Annulation à moins de 30 jours : 100 % du prix du séjour.

Renseignements divers :

- **Caution** : une caution de 150 € par hébergement est demandée à l'arrivée. Elle est restituée sous réserves que l'hébergement soit rendu dans l'état initial, au départ s'il a lieu les jours et heures prévus ou retourné sous huitaine dans les autres cas.
- **Assurances** : Le village de vacances est assuré pour l'ensemble des installations et pour les dommages subis ou causés par ces installations ou du fait des activités proposées aux résidents, dans la mesure où la responsabilité du village de vacances serait retenue. (Toutefois, ces assurances ne dispensent pas les résidents d'être titulaires d'un contrat Responsabilité Civile Chef de Famille)

Nota : Les éventuels dommages causés aux véhicules stationnant sur les parkings ne sont pas couverts par l'assurance du village de vacances sauf si sa responsabilité était directement engagée.

Gîtes « Handicapés » :

Le village de vacances dispose de 4 gîtes destinés aux personnes à mobilité réduite. Pour bénéficier de l'un de ces gîtes, il est indispensable de l'avoir précisé sur le bulletin de réservation.

Règlement intérieur :

Tout occupant est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement consultable à tout moment à la réception du village.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte.

FAIT A :.....**Le** :**Nom Prénom signature:**